

HOLD UP

sur
la

richesse créée



SOMMAIRE

DOSSIER

Hold up sur la richesse créée

7

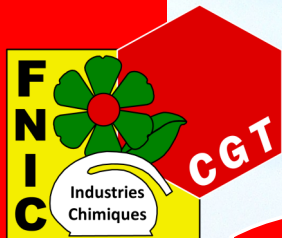
Vie Fédérale

Conférence Nationale des Industries
de la CHIMIE (9-10 octobre 2013)

11

Les luttes

14



Île
de
Ré

39^{ème}

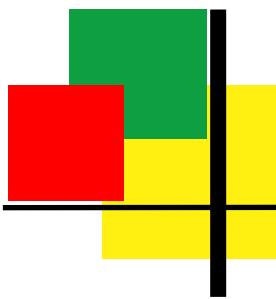
Industries
Chimiques

Congrès

Fédéral

31 mars - 4 avril 2014





Ce que la CGT peut faire pour toi... ...ce que tu peux faire pour la CGT

Nos ambitions revendicatives sont élevées : **Hausse** massive des salaires dans les entreprises, salaires directs et cotisations patronales ; **Interdiction** des licenciements ; **Audit** et annulation de la dette publique illégitime ; **Amélioration** des conditions de travail, reconnaissance de la pénibilité ; **Retraite** à 60 ans à taux plein, avec 75 % du salaire pour 37,5 ans de cotisations ; **Reconnaissance** du travail, des qualifications avec la grille fédérale assise sur un SMIC à 1.700 euros.

Pour répondre à ces demandes, nous affirmons que **les moyens existent** : la France est le cinquième PIB mondial par les richesses que nous, ses travailleurs, créons au quotidien. Jamais il n'y a eu autant de milliardaires en France qu'aujourd'hui, les bénéfices du CAC 40 s'élèvent à 51 milliards de dollars, soit un chiffre largement supérieur au budget de l'Education nationale qui emploie plus d'un million de salariés du secteur public.

Dans ce contexte, nos objectifs se résument à modifier la partage des richesses au profit des travailleurs, c'est-à-dire au détriment des patrons et des actionnaires. Ce qui est bon pour les premiers se fait au détriment des seconds. L'accord minoritaire du 11 janvier 2013 le montre de manière éclatante : des contraintes, immédiates, pour les salariés ; des promesses et des déclarations d'intentions pour les employeurs.

La question est bien celle de savoir **comment on peut imposer** une préférence de classe pour les travailleurs. Pour cela, il faut **que tous les travailleurs se rassemblent dans la CGT**.

Nous ne pouvons pas affirmer que nous vivons et subissons une crise sans précédent depuis celle de 1929, et ne pas nous doter d'une arme de résistance massive qu'est celle d'une **CGT de masse, organisée et claire dans ses objectifs**.

Alors **toi qui est syndiqué**, tu as un rôle à jouer : celui de débattre avec les salariés non-syndiqués, pour leur donner les éléments de réflexion et de résistance, qui leur permettront de s'affranchir du rouleau compresseur idéologique, de la pensée unique, et **de leur proposer systématiquement le pas de la syndicalisation CGT**.

Le renforcement de la CGT n'a pas une vocation financière, mais avant tout et en premier lieu, une vocation politique. Que la CGT pèse le double en matière d'adhérents, ça ne donne pas le même poids à notre discours, à nos exigences.

Un dernier point, historiquement vérifié un nombre innombrables de fois : **c'est dans la lutte que la syndicalisation est la plus forte**. Ainsi, non seulement la lutte est LE moyen d'obtenir satisfaction sur ses revendications, mais c'est aussi un des rares moments où les salariés en lutte sont véritablement citoyens, et les amènent à se syndiquer à la CGT

Luttons contre l'ANI du 11 janvier, pour une protection sociale et des retraites de haut niveau.

Renforçons-nous maintenant !

n° 501

VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Case 429-93514 Montreuil cedex

Tél. : 01.55.82.68.88

Fax : 01.55.82.69.15

<http://www.fnic.cgt.fr>

Email : fnic@cgt.fr

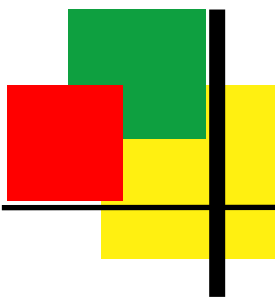
Directeur de la publication : Carlos MOREIRA

Commission paritaire n° 0118 S 06355

Conçu et réalisé par la FNIC CGT

Imprimé par Rivet Presse/Edition

Issn = 0763-7497



Dialogue social mondialisé ou syndicalisme international de lutte ?

« Il y a une guerre des classes, c'est vrai. Mais c'est ma classe, celle des riches, qui mène cette guerre et qui la gagne ».

Warren Buffet, 3^{ème} fortune mondiale en 2012.

Après 6 jours de grève pour une hausse des salaires, le jeudi 16 août 2012 à la mine Lonmin de Marikana en Afrique du Sud, 36 mineurs en grève étaient abattus sans sommation par les balles des armes automatiques de la police.

Sombre écho que ce jeudi 16 août, cinquante deux ans après le massacre de Sharpeville où 67 victimes, hommes, femmes

et enfants manifestant pour davantage de justice sociale et d'égalité avaient été assassinés par la police sud-africaine.

La violence capitaliste, quelle soit incarnée par des laquais en uniforme ou des décideurs en costume trois pièces, par la police sud-africaine ou les financiers de Wall Street, continue de frapper, aujourd'hui comme hier, partout dans le monde.

C'est sans doute en parti, fort de cet implacable constat que la « **COSATU** », Confédération Syndicale d'Afrique du Sud regroupant près de 2 millions de travailleurs, décidait lors de son congrès de Septembre 2012 de rejoindre la **FSM** (Fédération Syndicale Mondiale). Même si déjà quatre « **Fédérations** » influentes (Chimie, Education, Santé et Métallurgie) avaient ouvert la voix en adhérant préalablement à la **FSM**.



La question fondamentale qui se posait hier à la **COSATU** et se pose aujourd'hui à d'autres organisations est la per-

tinence, la nécessité, de participer à la construction ou au renforcement d'une structure syndical internationale.

En effet, l'économie mondiale, globalisée sous contrôle des banques et du patronat, tente d'imposer son diktat aux travailleurs de tous pays, avec comme bras armés des institutions internationales telles que le **G20**, la Banque Mondiale, le **FMI**, l'**OMC**, l'**OCDE**, ... sous l'œil impuissant, complice, de l'ONU qui légalise les politiques étrangères agressives des pays impérialistes.

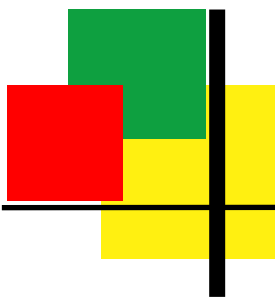
Cette stratégie internationaliste du capital n'est pas neuve. Elle nécessite des réponses que les luttes locales ne peuvent, à elles seules, résoudre.

La crise de 2008, a nettement accéléré l'action de la classe dominante dans sa volonté d'asservir les peuples et de sacrifier « les droits sociaux, la démocratie et la paix » sur l'autel du profit.



L'extension en Europe des politiques d'austérité et des « traitements de chocs » néolibéraux (déréglementation du droit du travail, vagues de privatisation, baisse des salaires,...) mis en place dans les années 70 en Amérique Latine et dans les années 90 dans les pays de l'Est, sont à cet égard des exemples éloquentes. Avec pour **conséquence la réminiscence du fascisme dans de nombreux pays d'Europe, y compris la France.**

La nécessité d'une structure syndicale internationale qui pèse et qui agisse en adéquation avec les enjeux actuels est donc cruciale.



Mais attachons-nous à définir de quelle(s) type(s) d'organisation(s) les travailleurs ont besoin, avec quelles orientations, quels objectifs revendicatifs et quelle stratégie pour y parvenir.

Pour cela un **bref rappel historique est indispensable** : la **Fédération Syndicale Mondiale** a été constituée à Paris le 3 octobre 1945, en présence de délégués représentant 67 millions de travailleurs, 55 pays, 56 organisations nationales et 20 organisations internationales. Le premier congrès syndical mondial n'avait d'autre but fondamental que d'atteindre les objectifs fixés par la charte des Nations-Unies. Le congrès de la **FSM** de Paris, parlait au nom des travailleurs du monde entier, organisés au sein de syndicats qui aspiraient à un monde libéré de toute guerre et toute injustice sociale.



On comprendra, que la première résolution du congrès constitutif de la **FSM** est la suivante : « L'extirpation rapide et totale des racines du Fascisme ». La seconde résolution reprend avec force des revendications essentielles pour les travailleurs :

- « *Liberté d'organisation syndicale pour tous,*
- *liquidation de toutes formes de discrimination fondée sur la race,*
- *le sexe et l'âge,*
- *le droit au travail, le droit au repos,*
- *de meilleurs salaires et un standard de vie plus élevé,*
- *la Sécurité sociale pour assurer des garanties contre le chômage, la maladie, les accidents, la vieillesse ».*

Dans l'équilibre, la constitution et les objectifs revendicatifs de la **FSM**, la **CGT** aura une place essentielle. Assurant l'équilibre entre l'alliance des syndicats communistes et ceux du centre (**CIO** des Etats-Unis notamment).

C'est probablement une des raisons qui conduit à la nomination du secrétaire confédéral **Louis Saillant**, par ailleurs représentant de la **CGT** au sein du **CNR**, au poste de premier secrétaire général de la **FSM**.

La **FSM**, consciente de la nécessité d'une union élargie dans l'intérêt des travailleurs, afin de palier aux carences des États, mènera des discussions en vue d'un éventuel rapprochement avec la **CISC** (Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens) sur la base de revendications communes.

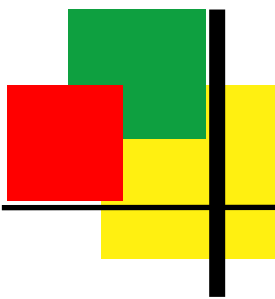
Le rapprochement n'aura pas lieu, la CISC demeurant notamment hostile aux nationalisations d'Europe de l'Ouest, et favorable par la suite au Plan Marshall.

L'équilibre perdurera au sein de la **FSM** jusqu'en 1949, date à laquelle des confédérations d'Europe occidentale (G.B, Scandinavie, Benelux, « France avec CGT-FO », R.F.A...), d'Australie et des Etats-Unis (la **CIO** rejoint l'**AFL**) qui seront favorables au plan Marshall, quitteront la **FSM** pour créer la **CISL** (Confédération Internationale des Syndicats Libres).

Au sein de la **CISL**, la ligne anti-communiste de l'**AFL** s'imposera, ce qui amènera la nouvelle Confédération à combattre les syndicats et les idées les plus progressistes et à approuver des pratiques nettement antisyndicales dans de nombreuses parties du globe.

Dès lors, le syndicalisme international sera coupé en 3 :

- ✎ La **FSM**, inscrite dans un syndicalisme de lutte clairement anticapitaliste.
- ✎ La **CISL**, pro-atlantiste et libérale, allant jusqu'à sacrifier, voire même organiser le recul social dans de nombreux pays.
- ✎ La **CISC**, syndicat Chrétien réformateur au sein duquel pèse fortement la **CFTC** française.



Nous ne dresserons pas ici l'historique de 60 années de syndicalisme international. Quelques dates importantes néanmoins :

- ◆ En 1968 la **CISC** deviendra la **CMT** (Confédération Mondiale du Travail).
- ◆ En 1994, la **CGT** décidera de quitter la FSM.
- ◆ En 2006, la **CMT** et la **CISL** fusionneront pour former la **CSI** (Confédération Syndicale Internationale). Certains humoristes ont alors parlé de la « fusion du Vatican avec la CIA ». **CSI** à laquelle, sur décision du CCN à une large majorité, la CGT adhèrera la même année.

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir quel est le syndicalisme international que nous souhaitons ? Lequel est le mieux armé pour répondre aux agressions capitalistes d'aujourd'hui ?

Les documents économiques de la CSI affichent une vision d'un syndicalisme prétendu « moderne » dont l'élément principal semble être le « **lobbying** » auprès d'institutions gérées par et pour le capital.

A contrario, même si elle est consciente que des leçons sont à tirer du passé et qu'il y a une obligation essentielle à savoir évoluer et s'adapter, la **FSM** considère que la défense et la conquête des droits des travailleurs passent irrémédiablement par la construction d'un rapport de forces durable et conséquent.

Le seul dialogue social n'a jamais imposé, et n'imposera jamais au patronat :

- la Sécurité Sociale,
- les hausses de salaires,
- le droit à l'éducation et l'ensemble des droits fondamentaux auxquels peut prétendre chaque être humain.

L'objet du débat que nous devons avoir ensemble, au sein de notre Fédération, est de savoir si compte-tenu du bilan de la **CSI**, du contexte économique lié à la crise de 2008, nous devons continuer dans la voie tracée par la **CSI** aux côtés de syndicats réformistes ou contribuer au renforcement de la **FSM** et prendre place dans cette structure syndicale au côté d'organisations dont les pays sont en lutte permanente contre le capitalisme ?



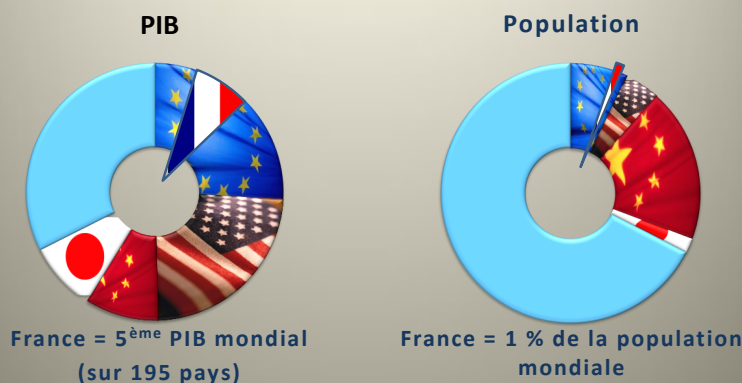
Hold-up sur la richesse créée

Malgré la crise de 2008, provoquée par quelques banquiers véreux (pléonasme), la France reste la cinquième puissance économique mondiale, avec 2.580 milliards de dollars de PIB, soit 4,2 % du PIB mondial pour 1 % de la population mondiale.

Entre 1983 et 1990, c'est sous prétexte de crise et de récession économique que, secondé par le gouvernement de l'époque de même couleur politique que l'actuel, le grand capital avait imposé une baisse de la part des salaires dans les richesses créées de près de 10 %.

C'est sous le même prétexte de récession économique qu'aujourd'hui, que gouvernement et patronat voudraient nous refaire le même coup !

PIB par habitant



RÉSULTAT : Le PIB par habitant est un des plus élevé du monde

DETTE PUBLIQUE : CEUX QUI PAYENT ET CEUX QUI PROFITENT

Salaires ; Retraites ; Santé / Sécurité Sociale ; Droits et Code du travail seraient le fléau de la « compétitivité », des éléments qu'il faut dépasser, abroger, des coûts intolérables pour les entreprises (les employeurs).

Une chape de plomb médiatique est fortement développée pour interdire toute autre pensée que celle du passage forcé que serait l'acceptation des sacrifices demandés, le recul de civilisation est en marche en France et dans toute l'Europe.

Cette bataille idéologique, dans laquelle toute la CGT est engagée, appelle sans cesse à débattre, convaincre, à partir d'arguments pour construire les bases de l'action collective, seule arme des travailleurs pour faire entendre leur voix.

Ce que ni les médias (entre les mains de patrons), ni le gouvernement ne diront pas aux salariés, c'est que les recettes de l'Etat, tout comme les richesses créées à l'entreprise, viennent du travail des salariés, de leurs salaires et impôts.



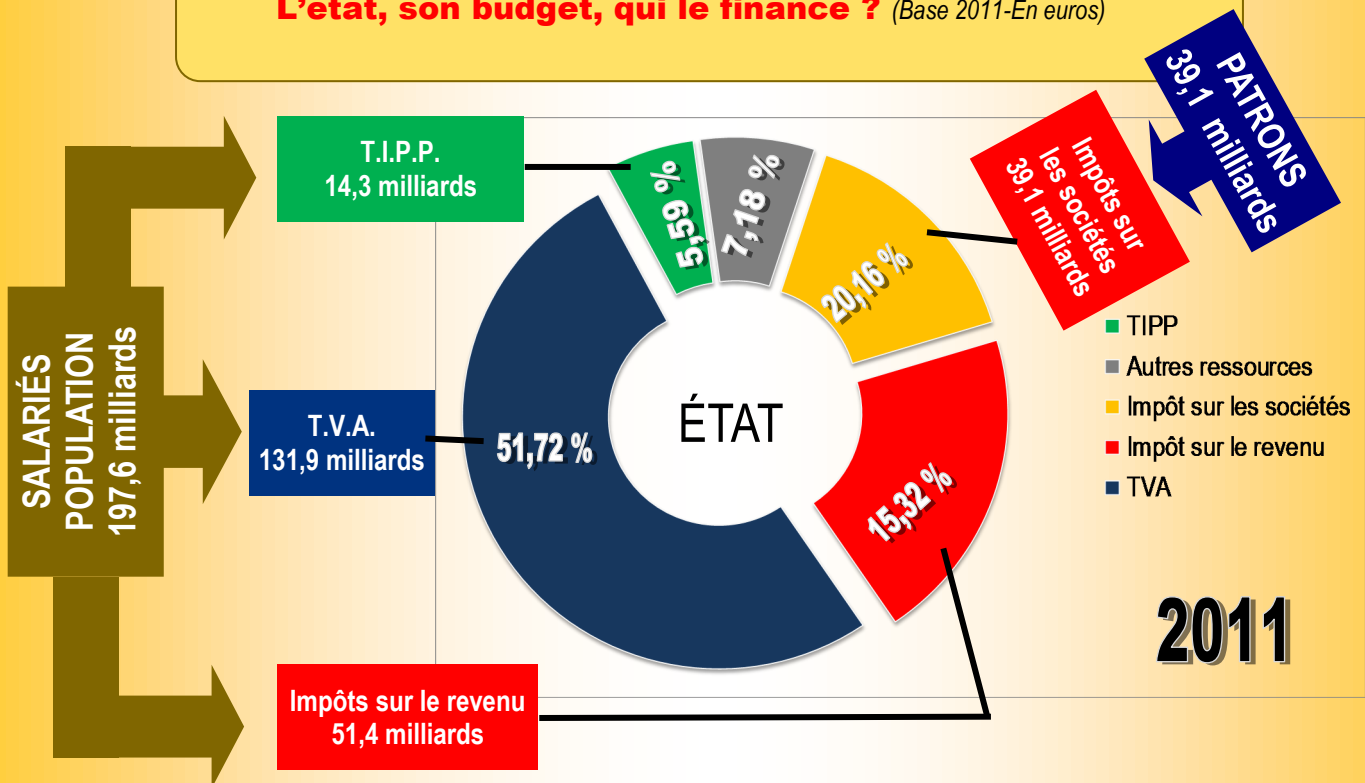
Il n'y aurait plus un sou dans les caisses de l'Etat pour financer les écoles publiques, les hôpitaux, les services publics, pour les besoins de la population, de la jeunesse, etc...

Bref, C'EST LA DETTE !

Il faudrait accepter un recul de civilisation pour être « COMPÉTITIF » !

Pour le débat Pour convaincre Pour se mobiliser, agir et gagner...

L'état, son budget, qui le finance ? (Base 2011-En euros)



Soit 236,7 milliards + 18,3 milliards regroupant l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, des taxes sur les donations, les droits des successions, etc...

- (1) Les patrons contribuent uniquement à hauteur de 22,5 % maximum au budget de l'Etat.
- (2) L'artisan, ou la Très Petite Entreprise paye un impôt de 33 % sur la société. Les multinationales du CAC 40 n'en payent que 8 % !
- (3) Les aides diverses cumulées, celle de l'Etat, plus celle des collectivités territoriales, sont évaluées à 172 milliards d'euros par an par la Cour des comptes.

Cela représente le financement d'un tiers des salaires en France du secteur privé, soit 5 millions d'emplois à 2000 euros par mois, plus 1000 euros de cotisations et de taxes.

L'État doit être au service des salariés et non des patrons !

Arrêtons de gaver les multinationales à coups de milliards !



LES VISAGES DU CAPITAL



« Il n'a **pas de nom**, **pas de visage**, pas de parti, il ne présentera jamais sa candidature, il ne sera donc pas élu, et pourtant il gouverne. Cet adversaire, c'est le monde de la finance. »

22 janvier 2012

Contrairement à ce que prétendait le candidat Hollande en janvier 2012, le capital qui est notre adversaire et notre exploiteur a bien un visage, et même plusieurs : Il s'agit, entre autres, des 24 milliardaires français en dollars dont le magazine Forbes vient de publier la liste.

Il s'agit des 0,01 % qui gagnent plus de 687.862 € de revenus annuels en France aujourd'hui. Le patrimoine des 10 premières fortunes françaises est égal à celui des 6.600.000 français les moins aisés.

La fortune du milliardaire franco-belge **Bernard Arnault** (29 milliards d'euros) représente :

- 5,2 millions de fois le seuil mondial de pauvreté,
- 2,2 millions d'années de SMIC.



Bernard Arnault



Liliane Bettencourt



François Pinault

Il est impossible que cela représente le fruit de son seul travail, mais bel et bien du détournement de la richesse créée par des milliers de travailleurs à qui il l'a volée !

SITUATION ECONOMIQUE DES MULTINATIONALES DU CAC 40, CHIFFRES 2012 EN EUROS (€), DE NOS INDUSTRIES !

Ce sont les résultats nets déclarés, donc la part des profits impossibles à cacher au FISC

AIR LIQUIDE
1 milliard 609 millions

MICHELIN
1 milliard 571 millions

L'ORÉAL
2 milliards 868 millions

LVMH
3 milliards 424 millions

SANOFI
8 milliards 179 millions

TOTAL
12 milliards 400 millions

Soit plus de 30 milliards d'euros de profits, une manne financière gigantesque, réalisée par le travail salarié, sur seulement 6 groupes industriels : 30 à 50 % de cette somme iront enri-

chir les riches actionnaires alors que l'Etat « fait les poches » des salariés, de la population, au nom de la crise, de la dette !

INACCEPTABLE !

INTOLERABLE !



La France devient une « *république bananière* » avec un Etat asservi aux multinationales !

« **CE N'EST PAS SUR LES SALAIRES QU'IL FAUT TAPER, C'EST SUR LES ACTIONNAIRES** » exigent des milliers, des millions de salariés !

Les « *GOODYEAR* », les « *SANOFI* », les « *RIO TINTO* », les « *KEM ONE* », les « *RHODIA* », les « *GPN* » et les « *PÉTROPLUS* » sont victimes « d'affairistes » destructeurs d'emplois, d'industries essentielles au pays.

LA CGT EST LE SYNDICAT QUI RASSEMBLE, PROPOSE, AGIT AVEC LA DEMOCRATIE AU CŒUR DE SON ACTION !

**RENFORCONS NOTRE
CGT PARTOUT !**

**REFUSER L'AUSTERITE,
C'EST LUTTER !**

**MOBILISONS LES TRAVAILLEURS SUR
NOS REVENDICATIONS !**

AGIR POUR...

- **LES SALAIRES,**
- **LES RETRAITES,**
- **L'INTERDICTION DES LICENCIEMENTS**

- **DES DROITS ET LIBERTES RENFORCEES
A L'ENTREPRISE**

**AGISSONS
POUR
GAGNER !**

La « Chimie », une industrie au cœur des choix d'avenir et d'enjeux sociétaux !



Les industries du secteur dit « Chimie » subissent, depuis quelques années, des attaques tous azimuts, mettant en cause leur place dans nos sociétés !

Pollution, insécurité des installations et des hommes servent de bouclier pour alimenter de faux débats et servir, en fin de compte, les intérêts financiers des grandes multinationales.

L'ensemble des industries de la Chimie sont au cœur de la vie, de notre quotidien. Présentes dans la cuisine, la salle de bains, tout comme dans le jardin, incontournable pour les travaux du bâtiment, au carrefour de nombreuses industries (métallurgie, textile, etc...) jusqu'à la fabrication des médicaments, la question de la place de ces industries ne peut se poser sans remettre en cause le niveau de vie, les besoins de la population et l'indépendance du pays.

La santé, la sécurité, l'environnement sont au cœur des défis à relever pour l'avenir de nos industries, de ses emplois.

Ces deux journées de travail doivent permettre à toute la CGT de s'approprier les enjeux, de définir des propositions alternatives de progrès économique et social, utiles pour construire la mobilisation dans les entreprises.

Déroulement des travaux

9 octobre

9 h :

- Ouverture des travaux de la Conférence,
- Présentation des grandes filières présentes sur le territoire,
- Les enjeux de l'énergie.

12 h : Pause déjeuner

13 h 30 :

Stratégies et enjeux :

- Mondialisation, Nanotechnologies, Gaz de Schiste,
- Amont : matières premières/énergie.
- Aval.

10 octobre

8 h 30 :

- Restructurations/cessions, fusions. Conséquences. Comment les battre ?
- Santé/Sécurité : quelle action CGT ?
- Valeur Ajoutée : quelle utilisation ?

12 h : Pause déjeuner

13 h 30 :

- Quelles industries chimiques pour demain ?

16 h-16h30 : CONCLUSION

**Bulletin
de participation**



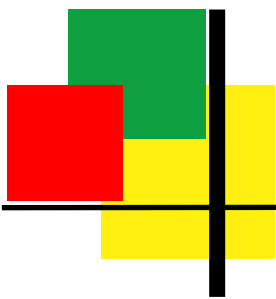
Conférence Nationale des Industries de la CHIMIE
9-10 octobre 2013—Salle CCN— Montreuil



Le syndicat CGT _____
Branche d'activité _____
Localité _____ dép. _____

☛ Envisage la participation de / _____ / Camarades

- Pour les participants, la prise en charge par l'UIC (en nombre limité) est prévue. Les feuilles d'émargement seront à remplir pour attester de la participation à cette journée. Pour en bénéficier contacter la Fédération rapidement.



Développer la CGT pour gagner sur les revendications

Depuis fin 2008, le monde du travail subit de plein fouet les effets dévastateurs de cette crise financière, économique et enfin sociale. Ceci se traduit par une accélération flagrante de la casse de nos acquis, orchestrée conjointement par le gouvernement et le patronat.

A cela s'ajoutent les attaques portées contre tous les secteurs de l'industrie, avec des réductions d'effectifs sans précédent. Tout ça pour payer une dette publique, qui sert à engraisser ceux qui nous ont mis dans cette situation : les institutions financières.

Les entreprises se servent allègrement des aides allouées par l'Etat pour mieux fermer des sites de production et les délocaliser là où ils pourront engranger encore plus de profits pour les actionnaires. Et pour les salariés, que reste-t-il ? Chômage, précarité, gel des salaires, gel des investissements dans nos industries, dégradations de nos conditions de travail, déremboursement de l'assurance maladie, allongement de la durée de cotisations pour faire valoir nos droits à la retraite, la probabilité d'une loi pour mettre en marche l'accord ANI du 11 janvier sur la sécurisation de l'emploi... et la liste est non exhaustive !

Nous avons besoin de construire le rapport de forces avec les salariés.

Face à cela, le syndicalisme CGT est la seule solution pour les travailleurs, pour les mobiliser vers une autre répartition des richesses.

Mais le syndicalisme n'est pas l'affaire des autres, "de ceux qui en ont la vocation". Le syndicalisme se construit et se nourrit de l'aspiration et de la volonté de toutes celles et ceux qui ont tout simplement décidé d'agir pour améliorer leur quotidien et leur avenir.

A quoi sert la cotisation syndicale ?

La cotisation syndicale garantit l'indépendance de l'organisation vis-à-vis des instances gouvernementales et patronales, des partis politiques.

Elle sert, entre autres, à financer les publications, la formation syndicale, la solidarité, les luttes. Et de plus 66 % de la cotisation ouvrent droit à des déductions ou crédit d'impôt. (Voir militant N°215).

Pourquoi n'adhérerais-tu pas à la CGT ?

- ↳ **Te syndiquer à la CGT**, c'est être conscient qu'il ne sera pas possible, ni de te défendre, ni encore moins de conquérir de nouveaux droits en restant isolé.
- ↳ **Te syndiquer à la CGT**, c'est donner du poids à tes revendications. C'est participer à la vie et à l'action collective de ton syndicat pour gagner de nouveaux droits et te faire respecter en tant qu'être humain et en tant que salarié.
- ↳ **Te syndiquer à la CGT**, c'est ouvrir un espace de liberté, d'écoute, de débat, de création et d'innovation dans ton service, dans ton unité de travail.
- ↳ **Te syndiquer à la CGT**, c'est participer à une organisation démocratique, dans laquelle chaque voix compte pour un, dans laquelle la pensée unique n'a pas sa place et où chaque idée peut être exprimée, c'est d'ailleurs cette diversité d'opinions qui en fait sa richesse.
- ↳ **Te syndiquer à la CGT**, c'est ouvrir une porte sur l'information et la formation. La dimension sociale de l'entreprise ne s'apprend pas dans les livres d'école, ni dans les médias pour t'apporter quoi que ce soit en tant que citoyen.

Construire ton avenir ou le subir, maintenant c'est à toi de choisir

BULLETIN D'ADHESION



Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Entreprise : _____

souhaite adhérer À la CGT

Bulletin à remettre à un militant CGT ou à renvoyer à la Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT - Case 429 - 93514 MONTREUIL CEDEX ☎ 01.55.82.68.88 - fax : 01.55.82.69.15

Loi d'amnistie : les voyous, c'est pas nous !

Le vote du Sénat, le 27 février, d'une loi d'amnistie pour des faits commis lors de mouvements sociaux et revendicatifs est une première victoire pour les luttes sociales, à l'heure où les plans sociaux se multiplient et où la violence patronale s'affiche.

La CGT l'avait demandé dès juin 2012. Elle se félicite de cette décision.



Enfin, après des années de criminalisation de l'action syndicale, des salariés qui n'ont fait que se battre pour le respect de leurs droits, pourront reconquérir cette dignité largement bafouée.

Le texte permet l'amnistie des sanctions disciplinaires prises par les employeurs, pour des faits qui ont eu lieu entre le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} février 2013, à l'occasion de conflits du travail ou à l'occasion d'activités syndicales ou revendications des salariés y compris au cours de manifestations sur la voie publique ou dans des lieux publics.

Lorsque ces sanctions auront été suivies d'un licenciement, la loi permettra la réintégration des salariés concernés.

Sont concernés les infractions, les délits constitutifs d'une astreinte aux biens publics, punis de 5 ans d'emprisonnement au plus, ainsi que les menaces et diffamations. Ces points permettent de faire bénéficier de l'amnistie un grand nombre de personnes, actuellement poursuivies ou déjà condamnées.

Qui sont ceux qui se retrouvent « montrés du doigt » comme des empêcheurs de « profiter en rond » ? Toutes celles et ceux, souvent avec leurs organisations syndicales, qui se sont opposés, ont protesté contre des plans de licenciements, des délocalisations, des fermetures d'entreprises (Goodyear, Continental,...) et tant d'autres aujourd'hui (PSA, Renault,...). Mais aussi toutes celles et tous ceux qui, en silence, quittent la sphère du travail parce que des stratégies de maximisation du profit les ont éjecté de l'emploi.

Pour autant, il convient de rester mobilisés contre toute criminalisation, à l'heure où Valls, ministre de l'intérieur, fustige le « risque social » en France du fait de l'austérité imposée par son gouvernement.



Il s'agit d'une première étape. Le passage devant l'Assemblée nationale, en mai prochain, devra être l'occasion de gagner la décriminalisation de toute action syndicale ou revendicative.

Un signe d'espoir pour de très nombreux militants, obtenu par la lutte !

LES LUTTES

5 mars

200 000 manifestants dans 175 villes de France contre l'accord ANI



UN BON DEBUT QUI DOIT ABOUTIR SUR UN PROLONGEMENT RAPIDE DES LUTTES.....

Ce n'est qu'un début, tous les manifestants l'ont affirmé contre ce projet de loi découlant de l'accord ANI signé par la CFDT/CGC/CFTC.

Comment une organisation syndicale de salariés peut-elle trahir les salariés et parapher un accord de régression sociale qui met fin au CDI et donne les mains libres aux employeurs de :

- ↳ **licencier** des salariés pour motif personnel s'ils refusent la mobilité géographique,
- ↳ **baisser** les salaires et augmenter le temps de travail contre un soi-disant maintien dans

l'emploi (on a vu ce que cela a donné chez les Conti !),

- ↳ **limiter** à 2 ans la possibilité de rappel de salaires aux prudhommes (5 avant),
- ↳ **limiter** et **encadrer** le recours aux expertises.....

Continuons à débattre avec les salariés, à mobiliser afin que ce projet de loi ne voit pas le jour ! Mobilisons-nous contre ce projet scélérat et contre le projet gouvernemental de recul de l'âge de la retraite à 65 ans !

NON AU PROJET DE LOI MEDEF-CFDT

Sanofi

P lusieurs centaines de salariés Sanofi se sont rassemblés le 25 mars devant le Forum Biovision à Lyon.

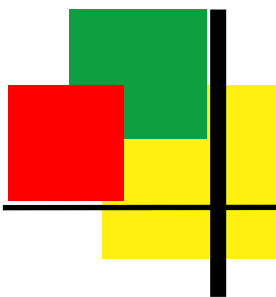
Forts de la décision de la Cour d'appel de Paris, qui a jugé illicite le plan chez Sanofi Recherche, ils ont réaffirmé à la direction du groupe et au gouvernement leur exigence de l'abandon des plans de restructuration sur l'ensemble du groupe.

Ceux-ci sont injustifiés et injustifiables éthiquement, socialement, économiquement et scientifiquement. Sanofi flambe au CAC40 et détruit l'emploi.

Au regard des impératifs de santé publique, de souveraineté et d'indépendance thérapeutique, d'une bonne utili-

sation de l'argent public et de devenir de la recherche et de l'industrie pharmaceutique dans notre pays, **le gouvernement se doit d'intervenir.**





LES LUTTES

Journée de haute lutte Chez les **Goodyear** Amiens nord (80)

Après la mobilisation du 12 février, une nouvelle fois le 7 mars, les GOODYEAR Amiens Nord, ont inscrit dans le marbre une journée de haute lutte contre le projet de fermeture du site.

Pour mémoire, Goodyear a annoncé pour 2012, 700 millions de dollars de bénéfice. Et le PDG a multiplié sa rémunération par trois. A suivre...



Une nouvelle mobilisation s'est déroulée le 22 mars à l'occasion du CCE extraordinaire.



Grève des salariés de 3 sous-traitants Chez Exxonmobil **Gravenchon(76)**



Seine Plastique et Axiplast, se sont mis en grève pendant 4 jours pour leurs salaires et leurs conditions de travail.

La direction de leur groupe de rattachement commun, KATOEN, n'a pas hésité à faire appel à des salariés belges pour remplacer les grévistes.

Epaulés par le syndicat ExxonMobil, ils ont obtenu l'ouverture de négociations chez Escolog et au final, près de 20 nouvelles adhésions à la CGT dans la lutte.

Les salariés de 3 sociétés sous-traitantes du site pétrochimique de Gravenchon (76), Escolog,

Une bataille digne, qui en appelle d'autres...

LA DETTE

AU SERVICE DE QUI ?

